

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLES ROY ET JOLY
ÉCOLE JOLY – Lundi, 22 octobre 2018
19 h 30 – Local 39
Procès-verbal

Étaient présents(es) : **Parents d'élèves :** Mme Isabelle Caillouette Mme Geneviève Doré Mme Doris Laliberté Kiouac
Mme Geneviève Landry Mme Stéphanie Landry Mme Cindy Simard Mme Catherine Bérubé
Personnel école : Mme Véronique D'Amours Mme Sophie Jalbert Mme Cyndie Lebel
Mme Isabelle Rioux Mme Josée Vaillancourt
Commissaires : M. Sylvain Bureau M. Bernard Pelletier
Communauté :

Invités :

Participait également : M. Yannick Beauvais, directeur

Secrétaire :

| SUJET À DISCUTER | DISCUSSION ET ORIENTATION | SUIVI À DONNER |
|--|---|----------------|
| 1. Bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance | M. Yannick Beauvais souhaite la bienvenue à tous et après vérification du quorum, la réunion débute à 19 h 35. M. Beauvais précise qu'il animera la séance. | |
| 2. Présentation des membres du conseil (5 minutes) | Tour à tour, les gens se présentent en précisant leur nom et leur fonction. | |

| SUJET À DISCUTER | DISCUSSION ET ORIENTATION | SUIVI À DONNER |
|---|---|-----------------------|
| 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (2 minutes) | <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Sophie Jalbert</p> <p>QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité</p> | R-CÉ 18-19-001 |
| 4. Élection d'une ou d'un président d'élections (2 minutes) | M. Yannick Beauvais agira comme président d'élections. | |
| 5. Élection des officiers (15 minutes) <p>5.1. Présidente</p> <p>5.2. Vice-présidente</p> <p>5.3. Secrétaire</p> <p>5.4. Trésorière</p> | <p>Mme Stéphanie Landry propose Mme Geneviève Landry, elle accepte.</p> <p>Mme Geneviève Landry propose Mme Cindy Simard, elle accepte.</p> <p>Mme Stéphanie Landry propose Mme Geneviève Doré, elle accepte.</p> <p>Mme Sophie Jalbert propose Mme Stéphanie Landry, elle accepte.</p> | |
| 6. Procès-verbal de la réunion du 19 juin 2018 (5 minutes) <p>6.1. Adoption</p> <p>6.2. Suivi</p> | <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Doris Laliberté Kirouac</p> <p>QUE le procès-verbal de la rencontre du 19 juin 2018 soit adopté tel que présenté.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité</p> <p>Aucun suivi.</p> | R-CÉ 18-19-002 |

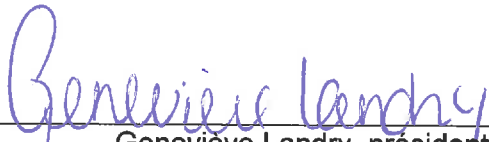
| SUJET À DISCUTER | DISCUSSION ET ORIENTATION | SUIVI À DONNER |
|---|--|---|
| 7.4. Projets et mesures de soutien (information) | M. Yannick Beauvais présente et explique les différents projets et mesures de soutien. | |
| 7.5. Tableau des mesures budgétaires 2017-2018 (information) | M. Beauvais expose oralement les mesures, le document n'est pas prêt à être remis. | Point à ajouter à la prochaine rencontre. |
| 7.6. Calendrier des communications aux parents (information) | M. Yannick Beauvais présente le calendrier des communications aux parents pour l'année scolaire de 2018-2019. | |
| 7.7. Convention de gestion et reddition de compte (information) | Le projet éducatif sera une priorité afin de déterminer des paramètres quantifiables et d'intégrer tous les élèves. Un membre du conseil d'établissement sera invité à prendre part aux discussions. Mme Geneviève Doré se montre intéressée. | |
| 7.8. Normes et modalités (information et approbation) | Le document a été remis aux parents lors de la rencontre avec les enseignants en septembre dernier. Il avait été approuvé par le conseil d'établissement lors de la dernière rencontre du conseil d'établissement pour l'année 2017-2018. | |
| 7.9. Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence (information) | Le document n'a pas été mis à jour. Le 14 novembre prochain, il y aura une rencontre du comité de travail. Depuis la rentrée scolaire, M. Beauvais nous informe qu'il a rédigé un rapport sommaire pour l'école Joly au directeur général, considérant la gravité de la situation. | Point à ajouter à la prochaine rencontre. |

| SUJET À DISCUTER | DISCUSSION ET ORIENTATION | SUIVI À DONNER |
|---|---|--|
| 7.12. Journée de la rentrée | <p>considère que pour l'année de transition c'est un bon choix. Il est proposé par Mme Isabelle Rioux de remettre la photo de groupe gratuitement aux élèves afin que tous les jeunes puissent en avoir une. Mme Stéphanie Landry nous informe que M. Nadeau effectue des modifications à son site Internet afin d'optimiser ses services pour les photos scolaires.</p> <p>M. Yannick Beauvais mentionne les difficultés pour certains parents à comprendre l'accueil des enfants, ce qui a engendré des problèmes avec le transport. Des lacunes au niveau des communications ont été constatées, des ajustements seront apportés pour les prochaines années.</p> | Déterminer une personne afin de faire le suivi avec M. Nadeau. |
| 8. Point du personnel de l'école Roy Joly (5 minutes) | Pendant le mois de novembre, la policière jeunesse accompagnée de la professionnelle de l'école donneront un atelier portant sur la violence et l'intimidation aux élèves de 5 ^e et 6 ^e année. De plus, des cours sur la sexualité seront donnés par une sexologue et des ateliers avec les Malécites ont été donnés à l'école Roy. Finalement, les élèves de 5 ^e et 6 ^e année ont participé au Défi Everest en septembre dernier. | |
| 9. Point du service de garde (5 minutes) | La représentante est absente. | |
| 10. Point du représentant du comité des parents (5 minutes) | Mmes Doris Laliberté Kirouac et Geneviève Doré ont participé à la rencontre du comité de parents du 2 octobre dernier. Elles exposent la difficulté que représente la nomination du comité ÉHDAA par le comité de parents. | |

| SUJET À DISCUTER | DISCUSSION ET ORIENTATION | SUIVI À DONNER |
|--|--|---|
| 11. Point de l'O.P.P. | Mme Joëlle Hudon est responsable de l'O.P.P. Il est suggéré par certains parents de prioriser les rencontres en soirée afin de faciliter la participation des parents. Dix parents forment ce comité. | |
| 12. Adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement (15 minutes) | <p>Quelques modifications sont proposées aux règles de régie interne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérification du point 5.2 par M. Beauvais • 6.3.3 : les réunions débutent à 19 h 15 et terminent au plus tard à 21 h 30 • 12.2.5 : corriger la coquille, enlever le « é » après le point <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Sophie Jalbert</p> <p>QUE les règles de régie interne soient adoptées avec les modifications et corrections demandées.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité</p> | <p>Suivi de M. Beauvais auprès de M. Choinière pour le point 5.2</p> <p>R-CÉ 18-19-004</p> |
| 13. Formulaires 12, 13, 14 et 15 (5 minutes) | Les membres présents complètent les différents formulaires. | |
| 14. Rapport du trésorier (5 minutes) | Le budget annuel de conseil d'établissement est de 1 300 \$. Un montant de 150 \$ a été dépensé lors de l'assemblée générale de parents pour la pause-café. | |
| 15. Adoption du calendrier des rencontres (5 minutes) | <p>Les dates proposées pour la tenue des prochaines rencontres sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lundi 26 novembre 2018; • Lundi 11 février 2019; • Lundi 15 avril 2019 ; | |

| SUJET À DISCUTER | DISCUSSION ET ORIENTATION | SUIVI À DONNER |
|---|--|----------------|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Lundi 10 juin 2019. <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Stéphanie Landry</p> <p>QUE le calendrier des rencontres soit adopté tel que présenté.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité</p> | R-CÉ 18-19-005 |
| 16. Nomination des membres de la communauté | Le poste est actuellement laissé vacant. Mme Geneviève Landry communiquera avec la responsable de l'animation à la bibliothèque, Mme Isabelle et Mme Sophie Jalbert avec Mme Marie Pelletier, directrice générale de l'école de musique Alain-Caron afin de valider leur intérêt. | |
| 17. Correspondance (15 minutes) 17.1. CCSÉHDAA : Rapport annuel 2017-2018 | Le document du CCSÉHDAA a été envoyé à titre informatif par courriel aux membres du conseil d'établissement. | |
| 18. Autres points (15 minutes) 18.1. Défi Everest 18.2. Communication avec les parents 18.3. Activités parascolaires | <p>Ce point a été traité au point 8.</p> <p>Ce point a été traité au point 7.12.</p> <p>Mme Cindy Simard questionne sur le nombre et la diversité des activités proposées. M. Beauvais mentionne que l'offre est directement liée aux offres de service reçues. Mme Geneviève Doré mentionne qu'il serait pertinent de valider l'objectif des activités parascolaires et de varier l'offre afin de répondre à ces objectifs.</p> | |

| SUJET À DISCUTER | DISCUSSION ET ORIENTATION | SUIVI À DONNER |
|--------------------------|---|-----------------------|
| | Les membres du conseil d'établissement considèrent que ces activités devraient être accessibles financièrement à la majorité des enfants. Un appel aux parents pourrait être envisagé afin d'accroître l'offre. | |
| 19. Levée de l'assemblée | <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Cyndie Lebel</p> <p>QUE l'assemblée soit levée à 21 h 35.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité</p> | R-CÉ 18-19-006 |


 Geneviève Landry, présidente


 Geneviève Doré, secrétaire